

## Les Voiles de Saint Tropez !

L'ex-Nioulargue ! Ça fait rêver ! Moi, du moins.



*Bord à bord ... au départ...*

Il ne me serait jamais venu à l'esprit, même dans mes rêves les plus fous (et ceux qui me connaissent savent que je n'ai même pas besoin de rêver...) d'être un jour le Grand Manitou d'une telle épreuve.

Et ben, ça y'est, depuis deux ans.

Je sortais d'une formation Juge/Comité Kite board pour la Fédération Française de Vol Libre, qui a eu lieu à Sète. Martine m'y a rejoint en train. Nous avons une petite semaine avant le début de Saint Tropez, qui nous avons mise à profit pour musarder dans le Lubéron, après une journée à Arles (qui aurait mérité que nous nous attardions quelque peu).

Les Baux de Provence, Fontaine de Vaucluse, Gordes (bof..., mais ne pas manquer le village des Bories), Bonnieux, Roussillon (hôtel sympa à Gargas), bref, beaucoup de marche, de calme, de paysages saisissants (le « Colorado » à Rustrel) puis descente vers Marseille et arrivée à St Tropez.

**Les Voiles de Saint Tropez ! Prenez trois cents bateaux**, le plus petit mesurant une dizaine de mètres, le plus grand (*Eleonora*) plus de quarante-cinq mètres.

Répartissez tout ça sur trois ronds (Modernes, Classiques et Wally), secouez bien avec des creux de un à deux mètres le premier jour, ajoutez 20 à 25 nœuds de vent, et vous obtenez un cocktail savoureux qui laisse quand même un arrière-goût d'amertume, parce que l'ensemble était saupoudré de trop de réclamations : 24 le premier jour, 78 en tout.

Bref, le pauvre jury international a manqué une grande partie des festivités, qui sont pourtant grandioses...

**Les jours suivants ont été plus calmes sur l'eau**, donc plus calmes au jury aussi.

L'essentiel des réclamations porte sur des incidents ridicules : bâbord-tribord, au vent-sous le vent, et rattrapant-rattrapé (règles 10, 11 et 12).

Problème essentiel : les concurrents n'ont apparemment pas l'habitude de naviguer sur ces bateaux qui, pour la majeure partie, sont en location (souvent à la journée, vus les prix pratiqués...). *Eléonora*, par exemple, a un rayon de giration de 300 mètres, et, aux dires de son barreur Lionel Péan, un temps de réponse de 40 secondes (c'est-à-dire que l'avant commence à bouger 40 secondes après que j'ai mis la barre en grand...).

Dans ces conditions, pas question d'éviter quoi que ce soit qui n'a pas été anticipé ! D'où des contacts plus ou moins graves, et donc des passages au jury pour des questions d'assurance : la moindre réparation, devant être effectuée par des hommes de l'art (je pèse mes mots), a un coût qui peut parfois dépasser mon imagination.

**Voilà.** Les photos parlent beaucoup mieux et plus que les discours.



*"Rowdy", le grand vainqueur....*



*"Eleonora" en attente de la procédure de départ...*



*la même photo sans téléobjectif...*



*le "petit" éperonné est un 8m JI ( soit 14m hors tout !)*



*Ca a touché...*



*ici aussi...*